



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE n° 2025-12-15

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Date convocation :
3 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi onze décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BONZI, Maire de la commune.

Nombre de membres
en exercice
22

Présents : Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Hervé BRAHIC, Corinne CAPEL, Alain CLEMENT, Pierre DELCASSO, Michel DUSSAUD, Pierre JEAN, Madeleine MARTINEZ, Danielle MECA, Annie MERIC, Dominique PASQUIER, Régine PESENTI, Bernard ROURE, Annie SZUBA, Vincent TAURELLE, Véronique TERRANA, Josette VELAY, Luc VEYRAT.

Présents
20

Pouvoirs : Stéphanie MENEHINI à Danielle MECA, Emmanuelle NITOT à Luc VEYRAT

Votants
22

Secrétaire de séance : Josette VELAY

Objet : BUDGET ASSAINISSEMENT décision modificative n° 1

Afin de mener à bien l'exercice 2025, il convient de prendre une décision modificative du budget assainissement.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver la décision modificative n° 1 suivante :

EXPLOITATION	DEPENSES	
	Diminution	Augmentation
D-6410 : Rémunération personnel titulaire (chapitre 012)	21 000 €	
D-706129 : Reversement redevances pour modernisation des réseaux de collecte (chapitre 014)	-	21 000 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	21 000 €	21 000 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,
Josette VELAY

Le Maire,
Yvon BONZI

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publiée le : **15 DEC. 2025**

Transmise au représentant de l'Etat :

Accusé de réception en préfecture
030-213002959-20251211-2025-12-15-DE
Date de télétransmission : 15/12/2025
Date de réception préfecture : 15/12/2025